

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°48-3
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique en langues vivantes
	PLACE DU POSTE	Le poste, est placé sous la responsabilité de l'IEN de circonscription, et de l'IEN chargé de la mission des langues vivantes
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN chargé de la mission des langues vivantes.
	MISSIONS	Assurer les missions réglementaires à tout conseiller pédagogique : rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants intervention dans des classes, et dispositifs, mais également les missions spécifiques aux langues vivantes
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion - Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur mais régulateur de partenariats - Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés - accompagnement pédagogique des enseignants en langues vivantes - formation des enseignants en langues vivantes (animations pédagogiques, stage de formation continue...) - suivi du programme de performance académique et départemental en langues vivantes
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Aimer travailler en équipe, - Être organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques, - Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement, - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions - Avoir un excellent positionnement institutionnel
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Être titulaire du CAFIPEMF option langues vivantes (ou s'engager à le présenter au cours de la présente année scolaire)
	NOMINATION	Participation au mouvement principal pour une nomination à titre définitif
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae - Une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour l'envoi de la convocation) <p>L'IEN se charge de transmettre la candidature au secrétariat de la division des personnels « ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr »</p>
	CONTACT	IEN de circonscription